

Le développement humain en Occitanie ...

Les différents niveaux d'IDH permettent de caractériser deux grands espaces d'influence organisés autour des métropoles et de leurs agglomérations proches ainsi que des territoires plus autonomes comme les agglomérations de Figeac, Rodez ou encore Tarbes. L'un est structuré par Toulouse et les villes moyennes situées à une heure et l'autre par un chapelet d'agglomérations héraultaises et gardoises appartenant à l'arc méditerranéen. Au-delà de ces espaces d'influence métropolitaine, se trouvent des territoires caractérisés par un niveau d'IDH plutôt bas. Il s'agit de territoires comme les Corbières, la Montagne Noire, les Cévennes, les Grands Causses, les piémonts et massif pyrénéens et le littoral languedocien. Ces espaces sont marqués par des problématiques de déclin industriel et de déprise rurale. Les populations de ces territoires combinent des niveaux très modérés de revenus et de santé. Les résultats obtenus par le calcul de l'IDH localisé reflètent les disparités sociales tenant compte de ces trois dimensions. Ils ne doivent pas conduire à stigmatiser certains territoires. Il

convient d'ailleurs de rappeler que les disparités territoriales s'inscrivent souvent dans une longue histoire, que les moyennes communales lissent des situations infra-communales, souvent contrastées...

... est révélateur de cinq grands types de situations communales

Dans la façon dont l'indice localisé est construit, il est postulé que le poids accordé à chacune de ces trois dimensions est identique. Ce qui fait qu'un même niveau d'IDH peut illustrer des combinaisons différentes des 3 composantes, un revenu plus faible pouvant être compensé par un niveau de santé ou d'éducation plus élevé ... De façon à mieux apprécier l'influence de ces composantes, il a été recouru à un traitement statistique particulier permettant d'identifier 5 grands types de communes (Cf. « Méthodologie » page 4).

Les communes des groupes 1 et 2 sont celles qui présentent les niveaux de développement humain les plus modestes (IDH compris entre 0,24 et 0,48) à l'inverse de celles du groupe 5 (IDH compris entre 0,56 et 0,86). Elles correspondent à **des territoires**

en déclin industriel ou en déprise rurale.

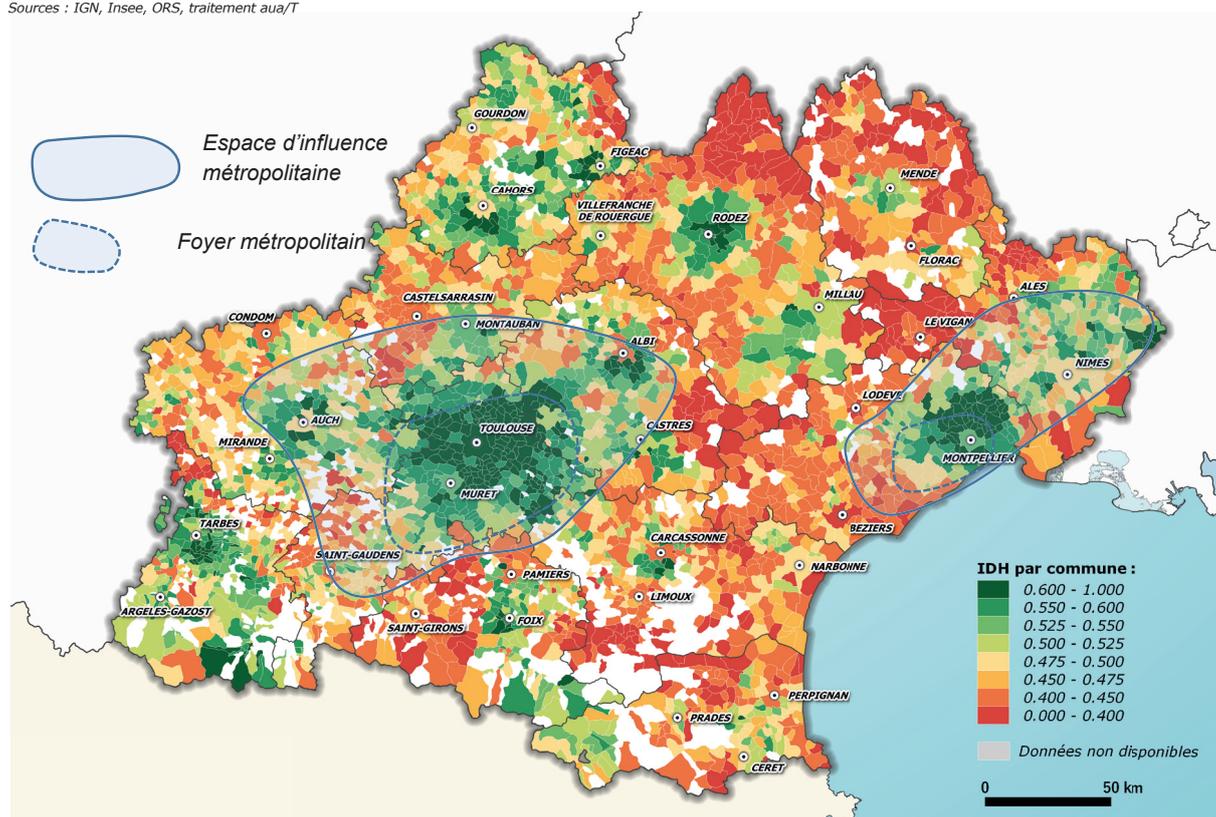
Les territoires métropolitains (communes du groupe 5) se caractérisent par un IDH communal élevé. Cette situation est révélatrice d'une (relative) prospérité au niveau régional. Elle concerne la plus grande partie des métropoles de Toulouse et Montpellier ainsi qu'une fraction gardoise de l'agglomération d'Avignon. Situés à au plus 1 heure 30 de Toulouse, Albi, Auch, Cahors et Tarbes comportent dans leur couronne périurbaine une partie de communes présentant un IDH élevé.

Bien que plus éloignées de Toulouse, Figeac et Rodez sont aussi dans cette situation. Il en est de même pour l'agglomération nîmoise.

Dans **les villes-centre** de ces agglomérations, les IDH calculés sont moins élevés. Ils sont révélateurs de populations combinant, à des niveaux modérés pour les composantes Santé et Education, des revenus modestes (communes du groupe 3) ou un peu plus élevés (communes du groupe 4). Au niveau de l'agglomération de Perpignan, cette dichotomie des communes s'observe aussi avec des niveaux d'IDH moins élevés. Cette variation de l'IDH au

Le niveau de développement humain dans les communes d'Occitanie

Sources : IGN, Insee, ORS, traitement aua/T

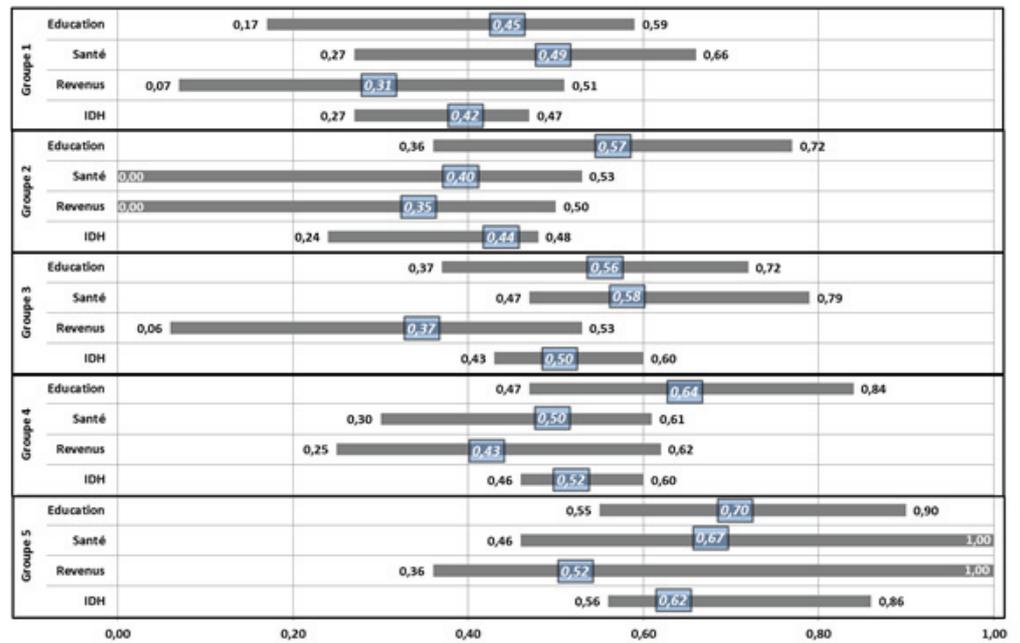


sein d'une même agglomération de communes est révélatrice d'un phénomène d'effet urbain qui se retrouve dans la plupart des villes en France, qui concentrent souvent des populations aisées et précaires, de niveau de vie et de qualification faible ou élevée, de niveaux de vie également hétérogènes. Cette faiblesse des villes-centre en matière d'IDH s'explique notamment par les parcours résidentiels des ménages les plus aisés, qui s'éloignent du centre pour accéder à la propriété.

En périphérie des territoires métropolitains (métropoles et agglomérations à IDH élevé), sont localisées des territoires présentant un IDH un peu moins élevé (IDH compris entre 0,43 et 0,60). En première couronne, se trouvent en majorité des communes dont le niveau plus modéré des 3 composantes de l'IDH caractérise leurs habitants (communes du groupe 4). En deuxième couronne, il s'agit de populations qui ont des caractéristiques similaires en termes d'éducation et de santé mais un niveau de revenu plus faible. Dans des degrés moindres, cette organisation des communes en couronne s'observe autour des agglomérations d'Albi, Auch, Cahors Figeac, Nîmes, Rodez et Tarbes.

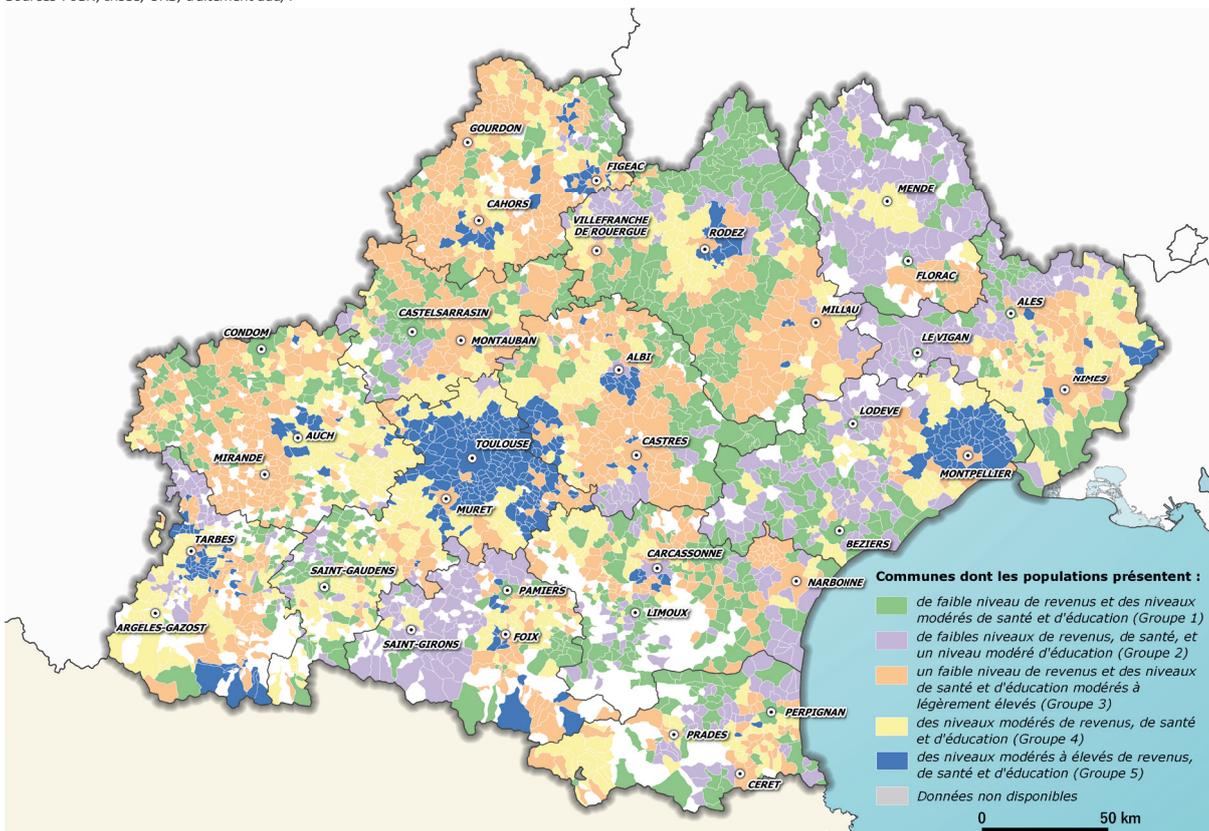
Les trois composantes de l'IDH à l'échelle des communes d'Occitanie

Sources : IGN, Insee, ORS, traitement aua/T



Les cinq grands types de situation pour les communes d'Occitanie

Sources : IGN, Insee, ORS, traitement aua/T



Vers des indicateurs de qualité de vie

Dans la prise en compte des conditions de vie des habitants d'un territoire, l'IDH tel qu'il a été calculé ici constitue une première approche du développement humain en Occitanie. Il permet de décrire les disparités sociales et leurs évolutions à un niveau géographique fin. Sa mise en œuvre relativement simple permet de le reproduire à différents niveaux géographiques (région, départements, communes) et

de manière régulière dans le temps. Par contre, les 3 seules composantes limitent sans doute un peu sa portée. Aller vers un nombre plus important de dimensions apparaît comme une suite nécessaire des analyses, avec la mise en œuvre d'indicateurs de qualité de vie objectifs et territorialisés, aux multiples dimensions, ayant trait au développement humain, aux conditions socio-économiques et au cadre de vie...

La méthodologie statistique mise en œuvre pour regrouper les communes en fonction de l'influence de chacune des 3 dimensions de l'IDH combine analyse en composantes principales (ACP) et classification ascendante hiérarchique (CAH), la première permettant une identification des variables les plus discriminantes et la seconde, une meilleure homogénéisation des classes et une optimisation de leur nombre.

Comment calcule-t-on l'IDH ?

L'IDH est calculé à la commune en établissant la moyenne arithmétique de trois indicateurs. Différents travaux développés ces dix dernières années ont permis d'adapter localement cet indice, en fonction des données disponibles.

Concernant l'éducation, l'indicateur local est construit à partir du pourcentage de la population âgée de plus de 15 ans sortie du système scolaire diplômée avec au moins un CAP ou un BEP. Pour le niveau de vie, le calcul de l'indicateur nécessite le recours au revenu disponible médian des ménages exprimé par unité de consommation et diffusé à l'échelle de la commune. Ces deux premiers indicateurs sont diffusés par l'Insee

En matière de santé, l'indice comparatif de mortalité (ICM) est mobilisé. Diffusé par l'Observatoire Régional de la Santé,

il correspond au rapport du nombre de décès observés dans le territoire au nombre de décès qui seraient survenus si les taux de mortalité par âge dans le territoire étaient identiques aux taux de mortalité en France métropolitaine.

Ces trois indicateurs sont agrégés sur une échelle de 0 à 1. La valeur 0 est signe d'une situation difficile et 1 d'une très bonne situation en matière de développement humain.

L'IDH n'a pas été calculé pour 853 communes d'Occitanie (soit 19% de l'ensemble). Il s'agit de communes dont la population est inférieure à 170 habitants et compte moins de 50 ménages fiscaux et pour lesquelles la donnée relative au revenu disponible n'est pas diffusée en raison des règles du respect du secret statistique.

Formule de calcul de l'indice de développement humain

Indicateur lié à l'éducation + Indic. lié au niv.de vie + Indic. lié à la santé

$$\text{IDH} = \frac{\quad}{3}$$

Pour en savoir plus :

- «Tableau de bord sur la santé 2016, Région Occitanie», ORS Midi-Pyrénées - CREA-ORS-Languedoc Roussillon - ARS Occitanie, mai 2017
- « L'initiative de vivre mieux de l'OCDE, mesurer ce qui compte pour les citoyens et la société », Martine Durand, Futuribles n°412, mai-juin 2016
- « Qualité de vie dans l'aire métropolitaine lyonnaise : une forte diversité », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°10, avril 2016
- « La qualité de vie dans les territoires français », Robert Reynard, Revue de l'OFCE n°145, février 2016
- « Ville, bien-être, santé, un lien qui

s'affirme », aua/T & Institut de la Ville, Séminaires Chercheurs-Acteurs, octobre 2015

- «Profil de santé de la ville de Toulouse», ORS mip, décembre 2014
- « Observatoire du développement durable », Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, éditions 2009 et 2011
- « Un indicateur de développement humain à l'échelle des territoires du Nord - Pas de Calais », Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation de la Région Nord - Pas de Calais, novembre 2009